

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 avril 2013

## INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORTS - (N° 850)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 177

présenté par  
Mme Beaubatie

-----

**ARTICLE 25**

À l'alinéa 13, substituer à la première occurrence du mot :

« et »

le mot :

« à ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence à la suite de l'insertion d'un 3 *bis* au VI de l'article 18 au cours de l'examen en commission.